



CONSEIL D'ÉCOLE 1

Mardi 9 novembre 2021
Ecole Primaire du Neuhof

CONSEIL D'ÉCOLE 1 – ORDRE DU JOUR

1. Tour de table, désignation d'un secrétaire de séance et approbation dernier Procès-verbal
2. Résultats des élections des parents au Conseil d'Ecole
3. Règlement intérieur, protocole sanitaire et sécurité
4. Organisation de l'école
5. Organisation pédagogique
6. Projet d'Ecole, actions pédagogiques, sorties
7. Mairie : travaux effectués et demandes formulées / Dotations
8. Points divers et complémentaires
9. Dates des prochains Conseils d'Ecole

1. TOUR DE TABLE, DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE ET APPROBATION DERNIER PROCÈS-VERBAL

Introduction

Le conseil a lieu en présentiel, dans le respect des consignes sanitaires, dans le réfectoire de l'école élémentaire.

Il est effectué avec la présence des représentants de parents d'élèves, de l'équipe enseignante, de M. Thahouly, RTS, de M. BIANCO, directeur de l'école.

M. BIANCO rappelle que le but de l'assemblée qui se réunit aujourd'hui est de prendre des décisions importantes et liées à l'organisation de l'établissement (règlement intérieur et projet d'école). Il est rappelé que cette instance a également pour but de recueillir les avis des ses membres sur les questions qui intéressent la vie de l'école (actions pédagogiques et éducatives, utilisation des moyens, activités périscolaires... voir les éléments inscrits à l'ODJ).

Tour de table.

Secrétaires de séance: Claire GOMIS et Emmanuel BIANCO

Le compte rendu du dernier conseil d'école est adopté à l'unanimité.

2. RÉSULTATS DES ÉLECTIONS DE REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES

Nombre d'inscrits : 505

Nombre de votants : 187

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 86

Nombre de suffrages exprimés : 101

Taux de participation :

2019	2020	2021
31 %	34.29 %	37.03 %

M. BIANCO remercie les parents qui se sont rendus disponibles pour l'organisation de l'élection (préparation des enveloppe et dépouillement)

2. RÉSULTATS DES ÉLECTIONS DE REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES

Liste des parents élus:

M. Hertzog Cédric

Mme Teixeira Sandy

Mme Benazouz Siham

Mme Sumar Yasemin

Mme Lentiez Anaïs

Mme Roy Gwladys

M. Antoine Nicolas

Mme Ahakkam Rania

Mme Heim Aurélie

Mme Scotto Di Carlo Ingrid

Mme Batt Aurélie

Mme Ibis Selda

Mme Zinah Jamila

3, RÈGLEMENT INTÉRIEUR, PROTOCOLE SANITAIRE ET SÉCURITÉ

Les propositions ont été actées au troisième conseil 2020/2021. La validation définitive statutaire est donc proposée. Voir document en annexe

Les horaires officiels sont inchangés mais une adaptation au protocole sanitaire de niveau 2 est mise en place dans l'école. Cette organisation a été maintenue lors du passage au niveau 1 avant les vacances d'automne. En maternelle l'accueil des élèves se fait entre 8h20 et 8h30 sur les deux entrées de la maternelle (périscolaire et entrée principale). Des modifications ont été apportées lors de la période 1 en fonction des observations faites.

La récréation se fait par groupes étanches. 1 groupe rassemble 2 classes (sauf les 2 CP rassemblés avec les CP/CE1). En élémentaire, les élèves montent directement en classe avec les enseignants placés sur les points de surveillance.

Remarque concernant l'organisation de la rentrée: il était difficile pour les parents de ne pas pouvoir accompagner les élèves dans les classes pour les plus petits. Le rassemblement des parents devant le parvis de l'école n'était pas non plus satisfaisant sur le plan sanitaire. Certains parents n'ont pas pu voir avec quel enseignant se trouvait leur enfant.

Le règlement de l'école est adopté (1 abstention)

Deux exercices en rapport avec la sécurité se sont déroulés dans l'école les 23 et 24 septembre. Les exercices (incendie et attentat intrusion) ont donné lieu à des rapports consignés et transmis. Ils ont mis en évidence le besoin de remplacer certains rideaux aux fenêtres, de proposer aux élèves de maternelle d'emprunter l'escalier de secours à d'autres moments de l'année.

Les enseignants de cycle 3 et le directeur seront formés à un nouveau protocole de traitement des situations de harcèlement pendant l'année scolaire (MPP: méthode de préoccupation partagée). La méthode est brièvement exposée.

4. ORGANISATION D'ÉCOLE

Au 8 novembre 2021, 353 (+22) inscrits, 5 enfants sourds et malentendants de l'institut Jacoutôt.

Cycle 1	108 (-4)		S1 PS	28
Petite section	28 (-11)		S2 MS	28
Moyenne section	41 (+8)		S3 MS/GS	26
Grande section	39 (-1)		S4 GS	26
			S2 CP/CE1	24
Cycle 2	153 (+13)		S3 CP	24
CP	54 (-2)		S10 CP	24
CE1	56 (+17)		S7 CE1	28
CE2	43 (-2)		S4 CE1/CE2	26
			S5 CE2	27
Cycle 3	92 (+13)		S6 CM1	30
CM1	43 (+1)		S9 CM1/CM2	30
CM2	49 (+12)		S1 CM2	32

4. ORGANISATION D'ÉCOLE

Les membres du conseil se questionnent sur les mesures qui accompagnent l'augmentation des effectifs par rapport à l'année dernière.

Le directeur fait remonter les effectifs de manière régulière à son supérieur hiérarchique, à l'inspection académique. Les ouvertures ou les fermetures de classes sont décidées au niveau de l'inspection académique (directeur académique, adjoint du directeur, inspecteurs...) en fonction des données du terrain et selon des règles. Une ouverture de classe se traduit par un enseignant supplémentaire (poste) nommé sur une école.

La gestion des locaux en cas d'ouverture ou de fermeture de classe appartient à la mairie. La mairie gère aussi le « découpage » des zones géographiques dont les élèves d'une école dépendent.

Le conseil ignore à cette heure ce qu'impliquera pour la rentrée prochaine l'augmentation des effectifs constatée lors de ce conseil.

5. ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

Les APC s'organisent principalement les jeudis de 16h30 à 17h30. Parfois le mardi ou le vendredi pour des raisons d'organisation de service.

Présentation du RASED: Il est composé d'un maître E (Mme KELLNER), d'un maître G (rééducateur - Mme MARQUIS) et d'un psychologue de l'Education Nationale dont le rôle est d'accompagner les élèves et les familles. C'est aussi lui qui réalise les bilans nécessaires aux dossiers envoyés à la MDPH pour des orientations en classe spécialisées ou encore en SEGPA (Mme LOGES). Mme LOGES et Mme MARQUIS travaillent également dans les écoles Guynemer et Ampère.

En maternelle: 3 ATSEM travaillent avec l'équipe enseignante. L'une d'elle est affectée principalement à la classe des petits. Les deux autres organisent leur temps entre les 3 autres niveaux;

4 AESH ont été nommés. Attente actuellement d'un moyen supplémentaire pour un élève.

Des cours d'enseignement religieux catholique et protestant s'organisent avec une alternance semaines paires et impaires pour des cours inter confessionnels les mardis matins. Les élèves non concerné par cet enseignement travaillent en morale avec leur enseignant en classe.

L'EILE s'organise pour des cours de langue turque et langue arabe les vendredis de 16h30 à 18h00.

Le périscolaire (cantine et accueil maternelle) est pris en charge par la ville. Mme Sawmynaden (excusée) indique qu'elle est satisfaite de l'organisation de son service en appui de son équipe. Les représentants des parents d'élèves font également remarquer leur satisfaction du fonctionnement de ce service.

En élémentaire, le périscolaire est pris en charge par l'AEP Kammerhof. L'AEP est également le lieu de mise en place du CLAS, dispositif offert concernant 20 élèves.

6. PROJET D'ÉCOLE, ACTIONS PÉDAGOGIQUES, SORTIES

Objectif 1 : Acquérir des savoirs fondamentaux et consolider des compétences

Action 1 (avec l'ensemble des écoles élémentaires) : mise en place d'un travail régulier en fluence (travail sur la rapidité en lecture).

Action 2 (avec l'ensemble des écoles élémentaires – cycle 3) : mise en place d'un travail régulier de résolution de problème et participation aux défis mathématiques organisés par le réseau.

Action 3 (avec l'ensemble des écoles élémentaires, maternelle Neuhof B) : silence on lit !

Action 4 (avec Neuhof B) : mise en place de décroisonnements à tous les niveaux en mathématiques et en lecture selon les besoins.

Objectif 2 : Développer un environnement scolaire favorisant la sérénité, le respect des valeurs républicaines et la prise de responsabilité

Action 1 (avec l'ensemble des écoles élémentaires) : mise en place d'une élection de délégués élèves et d'un conseil des élèves.

Action 2 (pour toutes les écoles du réseau) : lutte contre l'absentéisme scolaire (contacts avec les familles concernées et si besoin signalements).

Action 3 (spécifique à notre école) : rencontres de rentrée avec la mise en place d'un partenariat avec la maison de la petite enfance en maternelle et le petit salon des associations le jour de la réunion parents-professeurs.

Action 4 (avec l'école maternelle Neuhof B) : renforcer la relation école parents par la participation des parents d'élèves à des ateliers.

Action 5 (avec Reuss 2) : engager l'école dans une labélisation éco-école.

6. PROJET D'ÉCOLE, ACTIONS PÉDAGOGIQUES, SORTIES

Objectif 3 : Fédérer les énergies pour une école inclusive et innovante

Action 1 (spécifique à notre école) : Scolarisation des enfants sourds et malentendants dans les classes de référence.

Action 2 (spécifique à notre école) : Individualisation de l'accueil et du suivi des enfants du foyer le Neuhof.

Action 3 (spécifique à notre école) : Mise en place d'un accompagnement en direction des élèves allophones par le poste d'enseignante surnuméraire.

Action 4 (spécifique à notre école) : Valorisation de la langue des signes dans les classes.

Le directeur présente les axes et les actions du projet d'école. Certaines actions n'ont pas pu être mises en œuvre à cause de la crise sanitaire (Objectif 1, action 4; Objectif 2, actions 3 et 4). Certaines actions sont encore en suspend (objectif 2 action 5). L'action 3, objectif 2 n'est plus d'actualité.

Avis des membres des représentants des parents d'élèves:

Concernant l'action 4, objectif 3: pourquoi ne pas proposer un engagement vers la langue des signes plus précoce pour les élèves? Actuellement, les projets liés à la valorisation de la langue des signes concerne essentiellement les CM1 et CM2, niveaux dans lesquels il y a une inclusion.

Concernant l'objectif 2, action 2: La lutte contre l'absentéisme ne devrait-elle pas commencer par des remplaçants présents en nombre suffisant pour éviter les suspensions d'accueil comme cela a été le cas à plusieurs reprises depuis la rentrée. Comment lutter contre un phénomène de l'absentéisme alors que parfois l'école n'est pas en capacité d'accueillir les élèves en classe de manière satisfaisante en cette période de crise sanitaire?

Concernant l'objectif 3: La première action (école inclusive) ne devrait-elle pas être de faire en sorte que les besoins en AESH soient tous satisfaits?

Le conseil prend note des questions. Le projet d'école ne permet pas d'apporter une réponse sur ces deux derniers points qui concernent une gestion au niveau des services de l'inspection académique. Le présent compte rendu sera transmis à l'inspection.

6. PROJET D'ECOLE, ACTIONS PÉDAGOGIQUES, SORTIES

Projets ACMISA

TWICE: cp + cp/ce1 de Mmes Meyer et Hanssen – Danse (report 2020/2021)

Des sons, des rêves ... en forêt: ce1 Mme Bertrand – musical (réponse 20 novembre)

Projet Fédérateur

30 ans après: CM2 M. Aprahamian – Danse

Sorties scolaire avec nuitées avec les PEP (Pupilles de l'Enseignement Public):

CM1 Mme GOMIS

CP Mme Hanssen, CP/CE1 Mme Meyer, CE1 Mme Bertrand, CE1/CE2 Mme Ajerage

Sorties scolaires sans nuitées

Baggersee, Illkirch (ville de Strasbourg): CE1/CE2 Mme Ajerage

Sorties scolaires sans nuitées (suite)

Sorties en forêt

Danse – maternelle - pôle sud GS Mme Roehm et GS/MS Mme Knittel

Musée Tomi Ungerer CE1 Mme Bertrand

Cinéma - Odysée - CP Mme Hanssen, CP/CE1 Mme Meyer, CE1 Mme Bertrand, CE1/CE2 Mme Ajerage

Musée Historique – Mme Fischer

Projet spectacle (gestué) entendant – malentendant: CM1 et CM1-CM2 Mmes Stumm, Gomis et Amate

Autres projets

La grande majorité des projets se font en classe et sont un vecteur d'apprentissage en lecture, en écriture, en math, en EPS...

6. PROJET D'ECOLE, ACTIONS PÉDAGOGIQUES, SORTIES

Les membres du conseil se questionnent sur l'usage fait de l'argent de la coopérative dans les classes.

L'argent sert à divers projets (spectacles, sorties) et permet de compléter les subventions faites par la mairie pour le transport ou l'achat de matériel.

Les comptes sont gérés par les enseignants, le directeur et un enseignant bénévole mandataire OCCE (Mme Meyer). Ils sont vérifiés une fois par an par un parent volontaire. Ils seront présentés lors du second conseil d'école.

7. MAIRIE : TRAVAUX EFFECTUÉS ET DEMANDES FORMULÉES / DOTATIONS

Travaux en cours - Evoqués au dernier conseil d'école :

Amélioration de la tenue des rideaux en salle 7 : Demande faite en date du 29/09/2021

Agrandissement du garage à vélo en réflexion : Emplacement choisi pour des arceaux à proximité de la limite avec l'école maternelle. Demande à faire. Les membres du conseil souhaiteraient un garage à vélo couvert et qui puisse être fermé. La proposition de rajouter des arceaux à vélo le long de la clôture de séparation avec la cour de la maternelle ne satisfait pas l'ensemble des membres: emplacement éloigné de l'entrée, non couvert et le nombre d'arceaux évoqué semble insuffisant.

Réparation du mur extérieur des toilettes élémentaire (côté rue) : Demande faite le 14/09/2021

Mise en place d'une ouverture à distance des portes d'entrée du bâtiment de l'élémentaire au bureau de la direction : Fait le 13/09/2021.

Travaux en cours - Liés à des problématiques antérieures ou apparues à la rentrée.

Mise en place de 2 tringles et 2 rideaux dans la salle de classe maternelle 1 (PS) : demande faite le 29/09/2021

Scellement de l'escalier, entrée principale élémentaire : demande 10 mars 2021, travaux en cours.

Installation anti pince doigts portes bleues côté extérieur maternelle : mise en place en septembre 2021

Remise en état du mur côté presbytère : demande faite le 13/09/2021

7. MAIRIE : TRAVAUX EFFECTUÉS ET DEMANDES FORMULÉES / DOTATIONS

Demande de restructuration globale de l'école évoquée au troisième conseil d'école 2021.

Problématique du manque de salles collectives

Problématique du manque d'espaces spécifiques de rangements

Problématique de la salle des maîtres

Problématique de la cour de récréation maternelle

Les membres du conseil indiquent que les attentes concernant ces divers points sont toujours très présentes. Ils regrettent l'absence des élus du quartier, car elle ne permet pas d'avoir des réponses à ce sujet à cette heure. Questionné sur ce point, le directeur indique qu'il n'a pas d'information concernant l'absence des élus au moment du conseil.

8. POINTS DIVERS ET COMPLÉMENTAIRES

PAS DE QUESTION SUPPLÉMENTAIRE

9. DATES DES PROCHAINES CONSEILS

Les dates des prochaines conseils sont données:

Mardi 8 mars 2022 – 18h00-20h00

Mardi 24 mai 2022 – 18h00-20h00

La séance est levée à 20h00.